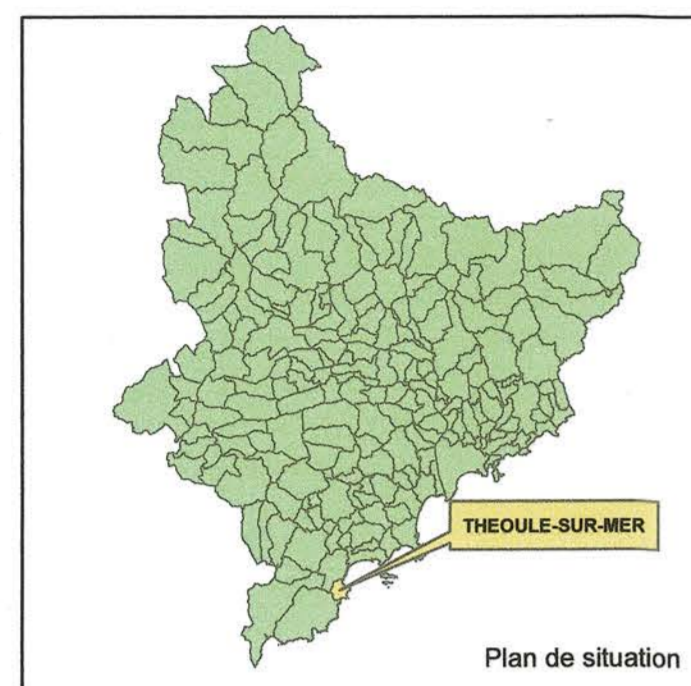




Commune de Théoule-sur-Mer
PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Plan de zonage



Plan de situation

Le Préfet des Alpes-Maritimes
 CAB 4352
 Bernard GONZALEZ

1:10 000

Avril 2021

PRESCRIPTION du PPRIF : 30 janvier 2019

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : /

ENQUETE PUBLIQUE : du 10 JAN. 2022 au 11 FEV. 2022

APPROBATION du PPRIF :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
 ALPES-MARITIMES
 SERVICE DEPLACEMENTS-RISQUES-SECURITE



Zones :

- R - Zone de risque fort à très fort
- B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
- B1 - Zone de risque modéré
- B2 - Zone de risque faible
- Zone non concernée par le risque

0 250 500 750 1 000 Mètres



Source : bâti et parcelle PCI vecteur (dgi 2019)

